

VILLE DE DOUAI
Service démocratie participative
03.27.93.59.03
democratieparticipative@ville-douai.fr

**Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « Béthune »
Mercredi 16 février 2022
18h30/20h30 – Maison de proximité Camille Guérin**

Étaient présents :

- Mme Khadija AHANTAT, adjointe au Maire, en charge des quartiers « faubourg de Béthune », « Frais-Marais », et des relations avec les associations caritatives

Collège habitants :

- M. Jean Bernard DECOIN
 - M. Bernard DEHOET
 - M. Éric DELISLE
 - M. Pierre FLAHAUT
 - Mme Bernadette GWIZDEK
 - Mme Marie-Madeleine JACOB
 - Mme Odette JUSTIN
 - M. Adam STIVALA
-
- Madame Bernadette CAPELLE, Directrice du Service démocratie participative

Étaient excusés :

- M. Emmanuel BEAUMONT
- M. Nicolas BLOMME
- Mme Séverine BODAR
- M. Paul DEFRANCE
- M. Pierre FIRMIN
- Mme Martine LOLLI
- M. Guy MARQUANT
- M. Yves POISSON
- Mme Christine STAQUET, artistes et podium

Étaient absents :

- Mme Djamila MEKKI, conseillère municipale
- Mme Sandrine BENAÏSSI
- Mme Anissa BOUCHABOUN
- M. Jean-Michel PINATEL
- Mme Emilie SAINT POL
- M. Claude BARBET, centre social

Mme AHANTAT souhaite la bienvenue à chacun et à chacune pour cette première réunion de l'année 2022 du conseil de quartier. Elle souhaite particulièrement la bienvenue

à M. DECOIN qui a rejoint le conseil de quartier suite à la démission d'un membre en raison d'un déménagement, en novembre dernier.

Elle annonce que M. BLOMME s'est excusé pour ce soir et a fait part de son souhait de démissionner. Son remplacement sera fait à l'occasion du renouvellement du tiers sortant en fin d'année.

Mme AHANTAT démarre la réunion selon l'ordre du jour établi.

I – RETOUR SUR LA DEAMBULATION DU 2 NOVEMBRE 2021

1) Rue Ribot :

- Pas de retour sur la possibilité ou non de mettre des jardinières sur les barrières
- L'espace vert sera aménager en régie par le service jardins et cadre de vie

2) Rue Mathieu :

L'ensemble immobilier abandonné est sous arrêté préfectoral d'insalubrité avec interdiction d'habiter.

3) Rue Bourseul :

- La caravane est toujours stationnée sur le trottoir.
- Parking face à l'école des Mines :
Il appartient à la ville. La borne électrique a disparu car il n'y avait pratiquement jamais de rechargement de véhicules. C'est à Douaisis agglo qui gère ces bornes. Il leur revient d'effacer les peintures, retirer les panneaux et les potelets et de procéder aux réfections.
- Sens interdit non respecté – voie réservée au bus :
Les bornes ne seront pas remises par le SMTD. Le service voirie va étudier un plan de marquage au sol.

II – RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 DÉCEMBRE 2021

1) Rue du Polygone :

Le service voirie a été alerté pour réfléchir à la pose de 2 ou 3 ralentisseurs avec l'accord du Département.

La police municipale a été sensibilisée pour effectuer plus de passages.

2) Rue d'Esquerchin :

La visibilité pour les vélos est gênée avec les arbres. Comment y remédier sans abimer les arbres ?



3) Affichages sauvages :

Au-delà du problème évoqué lors de l'AG avec les affichettes d'épaviste, le problème plus général de l'affichage sauvage est évoqué ainsi que les affiches commerciales sur les panneaux d'affichage associatif.

C'est le service jardins et cadre de vie qui gère le dossier et la procédure. Concernant les panneaux d'affichage associatif, il est rappelé que tout affichage à but commercial est interdit sur ces panneaux. L'affichage politique étant pointé, il est répondu qu'il s'agit d'un affichage autorisé.

4) Rue Bègue :

Un courrier sera adressé à Norvège concernant le non entretien d'un espace vert.

5) Impasse Démarécaux :

Le service jardins et cadre de vie est alerté pour la problématique des déchets.

6) Rue Lenain :

Le service jardins et cadre de vie est alerté pour les déchets entreposés.

7) Résidence Bourseul :

Un membre du conseil de quartier revient sur les propos tenus par les élus lors de l'assemblée générale stipulant qu'il n'y aurait plus de circulation automobile dans la résidence à l'issue des travaux. Il espère que cela sera effectif.

La ville devait installer des panneaux interdisant le stationnement. Seront-ils posés ? Y aura-t-il une communication préventive auprès des résidents avant la verbalisation ?

III – AMÉNAGEMENT DE LA PLACE JEAN ROSTAND

Mme AHANTAT revient sur l'aménagement réalisé place Jean Rostand en octobre 2021 et les dégradations commises lors d'un week-end en novembre 2021.

Afin de poursuivre les aménagements, le service jardins et cadre de vie a déjà réfléchi à différentes options mais il est acté par les membres présents du conseil de quartier de faire une réunion publique avec le service jardins et cadre de vie et les riverains pour voir avec eux ce qu'ils souhaitent. La date pressentie est le mercredi 23 mars 2022, vers 17h.

Une confirmation de la date, du lieu et de l'horaire sera transmise.

IV – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1) Chemin de halage rue Lenain :

L'état de la chaussée a été évoqué lors de la dernière AG.

Le service de la voirie a procédé à la remise en état des clôtures en béton (20 mètres linéaires) côté canal pour un coût de 3000 €. Des travaux d'urgence vont être réalisés, en régie, sur l'affaissement sur 10 mètres linéaires. Le service voirie étudie les différentes possibilités d'aménagement de cette voie de desserte située en surélévation du chemin de halage. Un transfert de cette voie du domaine fluvial au domaine public communal a été acté en octobre 2013.

Les membres présents qui connaissent ce chemin s'accordent à dire qu'il faudrait vérifier l'état sous cette chaussée car elle se dégrade malgré un faible trafic.

La proposition de renommer ce chemin est faite au conseil de quartier. Les membres présents trouvent que c'est une bonne idée. Il convient, forcément, d'y associer les quelques riverains, car un changement de dénomination de rue entraîne des démarches qui peuvent s'avérer complexes.

L'idée de faire une réunion sur place avec le service voirie est proposée.

Un membre du conseil de quartier propose d'avoir un projet global de sécurisation avec VNF. Le changement de nom de cette partie du chemin de halage pourrait être un point d'entrée de ce projet global.

Des membres du conseil de quartier souhaitent savoir comment se répartit le nettoyage :

- Concernant le quai des fontainettes, pour la partie comprise entre le pont d'Esquerchin et la rue Ampère, il y a une superposition de gestion et la ville assure le nettoyage de ce chemin lorsqu'il y a des habitations.
- Pour la section comprise entre le « pont bleu » et Flers en Escrebieux, c'est Douaisis agglo qui est en superposition de gestion avec VNF.
- L'entretien de la partie comprise entre la rue Ampère (passerelle des Fontainettes) et le « pont bleu » relève de VNF.

2) Rue de Béthune :

Un membre du conseil de quartier fait remarquer la problématique du stationnement dans la rue avec la maison de santé : les places sont systématiquement occupées par le personnel qui n'a pas accès au parking attenant à la maison de santé.

3) Recensement des petits espaces verts délaissés :

Un membre du conseil de quartier revient sur une proposition : recenser les petits espaces verts délaissés et étudier leur aménagement.

L'exemple de la rue de Roost-Warendin est cité avec au bout de cette rue un espace vert d'environ 50 m², appartenant à Partenord, non entretenu.

4) Rue du général Hermant :

Un membre du conseil de quartier signale de nombreux sacs poubelles déposés quotidiennement. Une vidéo surveillance est-elle envisageable ? Il semblerait que ce soient des non douaisiens qui viennent jeter leurs déchets.

5) Ecole Jeanne Georg :

Mme AHANTAT rappelle que le conseil de quartier avait été convié à une réunion le 15 novembre dernier concernant la sécurisation aux abords des écoles du secteur. Y ont également participé des élues, la directrice de l'école Jeanne Georg, le délégué départemental de l'éducation nationale, des représentants des parents d'élèves et le service voirie.

Parmi les différentes pistes émises, celles qui l'ont été par l'ensemble des personnes présentes sont :

- La création d'un parking dans l'espace vert entre l'avenue Alsace Lorraine et l'avenue de Strasbourg à destination exclusive du personnel de l'école ;
- La sécurisation des piétons et des vélos avec plus d'espaces dédiés ;
- La suppression du quai de bus (inutilisé) pour y créer 2 places de stationnement.

Le service de la voirie finalise l'étude du dossier et des différentes pistes évoquées. Le retour de cette étude sera fait d'ici quelques mois ; les travaux devraient se faire en 2022.

6) Groupe propreté – poubelles

Mme AHANTAT relance les membres du conseil de quartier sur la mise en place des groupes de travail.

Le groupe de travail « propreté » va travailler sur l'implantation des poubelles. Sont-elles placées au bon endroit ? faut-il en déplacer ? faut-il en ajouter ? faut-il en supprimer ?

Le groupe va se réunir prochainement pour définir les zones du quartier.

Un membre du conseil de quartier suggère de croiser le regard du groupe avec celui des agents du service propreté.

Un plan avec l'implantation actuelle des poubelles existe. Il sera transmis aux membres du groupe « propreté ».

7) Rue du Polygone :

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir si une poubelle peut être installée à proximité de l'ancien logement du concierge des anciens établissements militaires. Lorsque les bennes arrivent aux ateliers municipaux, il n'est pas rare que des déchets s'envolent. En général, ce sont les riverains qui ramassent ces déchets.

8) Nettoyage du quartier en général :

Un membre du conseil de quartier souhaite connaître la fréquence du passage du camion de nettoyage dans le quartier du faubourg de Béthune.

9) Avenue de Metz :

Mme AHANTAT rappelle qu'une réunion publique a eu lieu le 7 décembre 2021. Le service de la voirie va organiser une seconde réunion publique fin mars-début avril avec une présentation d'une première esquisse de l'aménagement envisagé. Concernant l'enfouissement des réseaux, les travaux sont prévus en fin d'année 2022. Les travaux sur la chaussée se feront par la suite, en 2023.

10) Conseillère numérique :

Une conseillère numérique a pris ses fonctions au CCAS. Il s'agit de Mme Asma BOCQUET. Elle assure des permanences, entre autres, à la maison de proximité Camille Guérin les lundis et vendredis après-midi.

Mme AHANTAT fait le parallèle avec les conseillers numériques recrutés par l'association des centres sociaux de Douai et qui aident également à réduire la fracture numérique.

11) Activités séniors au CCAS :

Un membre du conseil de quartier propose que les activités du CCAS soient plus largement présentées. Les animations proposées sont intéressantes mais pas suffisamment connues du public. Il propose qu'une plaquette soit remise lors de la distribution des colis de fin d'année.

12) Information sur la signalisation « cyclistes » dans un prochain DNV :

Un membre du conseil de quartier propose qu'une information soit mise dans un prochain magazine municipal. De nombreux automobilistes semblent encore méconnaître les panneaux de signalisation spécifiques aux cyclistes.

13) Assemblée générale 2022 :

Mme AHANTAT informe que l'assemblée générale 2022 se tiendra le vendredi 9 décembre 2022, de 19h à 21h. Il y sera procédé au renouvellement du tiers sortant.

Mme CAPELLE précise que les membres du conseil de quartier présents depuis 2016 feront automatiquement partie du tiers sortant. L'appel à candidatures se fera en d'avril à septembre prochains. Les membres qui ont intégré l'instance depuis 2018 ou 2020 et qui ne sont pas présents régulièrement pourront également faire partie du tiers sortant.

Mme AHANTAT remercie toutes les personnes présentes pour la richesse des échanges. La réunion se termine à 20h30.